

“son style sent la province.” C’est une égratignature qui irrite l’amour propre de Robespierre, déjà irrité par son échec récent.

En 1789, Robespierre est président de l’Académie d’Arras. Il publie une “Adresse à la nation artésienne sur la nécessité de réformer les Etats d’Artois” ; bientôt après il se présente indirectement aux suffrages des électeurs dans une “Adresse au peuple de l’Artois sur les qualités que doivent avoir les futurs députés,” par un habitant de la province. Cette adresse produit l’effet qu’il en attendait ; il est élu député par le tiers-état, non sans rencontrer une vive opposition.

Entrant aux États-Généraux tout imbu des idées du *Contrat social*, il prend place à l’extrême gauche. Il marque peu dans cette Assemblée, malgré sa persistance à parler sur tous les sujets. Figure d’avoué anguleuse et sèche, d’une propreté recherchée ; vêtu élégamment et très soigneux de sa chevelure, il ressemblait, étant à la tribune, “à un tailleur de l’ancien régime.” On écoute avec ennui, et on le lui montre, les galimatias de lieux communs qu’il débite “d’un air contraint, avec sa voix sourde, monotone et rauque, son élocution fatigante et son accent artésien.” Il combat tout, ne propose rien, aucun projet de loi, aucune mesure. Cependant, un jour il propose une mesure et, du coup, il se rend ridicule.

A propos des Arrêts du Conseil : “Il faut, dit-il, une forme noble et simple qui annonce le droit national et porte dans le cœur des peuples le respect de la loi ; en conséquence, dans les arrêts promulgués, après ces mots : “Louis, par la grâce de Dieu, etc.”, on devra mettre : “Peuples, voici la loi qui vous est imposée ; que cette loi soit inviolable et sainte pour tous !” Sur quoi, un député gascon se lève, et, avec son accent méridional : “Messieurs, dit-il, cette formule ne vaut rien ; *il ne nous faut pas de cantique.*” Rire universel.

Robespierre, dont la démangeaison de parler n’a pas de cesse, commet une autre bévue à propos d’une députation des Américains. Le président leur a fait une réponse unanimement applaudie. Robespierre veut, par surcroît, répondre lui-même, insiste et persiste malgré les réclamations de l’Assemblée, qui s’impatiente de son verbiage, et finit par l’obliger à se taire. Alors, au milieu des risées, l’abbé Maury demande ironiquement “l’impression du discours de M. Robespierre.”

Robespierre se tait et saigne intérieurement : “deux ou trois mésaventures pareilles écorchent un homme comme lui de la tête aux pieds.”